
Madagascar et la Francophonie : Un pas de deux mouvementé

Philippe L'Hôte

🔗 <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=956>

DOI : 10.35562/rif.956

Référence électronique

Philippe L'Hôte, « Madagascar et la Francophonie : Un pas de deux mouvementé », *Revue internationale des francophonies* [En ligne], 6 | 2019, mis en ligne le 12 décembre 2019, consulté le 22 avril 2021. URL : <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=956>

Madagascar et la Francophonie : Un pas de deux mouvementé

Philippe L'Hôte

PLAN

- I. Les Malgaches et le français : je t'aime moi non plus
- II. Entre nationalisme symbolique et politique du ventre
- III. Madagascar dans le concert des nations : une histoire d'intérêts
 - III.1. Des relations avec la France
 - III.2. De l'engagement dans la Francophonie
 - III.3. L'enjeu des retombées économiques
- Conclusion

TEXTE

- 1 En accueillant le XVI^e sommet de la Francophonie les 26 et 27 novembre 2016, Madagascar fait son « grand retour sur la scène internationale » (Attalah, 2016), dans le « monde fréquentable du concert des Nations » (Rajaobelina, 2016). Le président Hery Rajaonarimampianina va jusqu'à dire qu'il s'agit d'une « consécration » pour Madagascar qui avait été mise au ban de la communauté internationale à la suite du coup d'État de 2009 (Rajaonarimampianina, 2016, b). L'Organisation internationale de la Francophonie lui avait même retiré l'organisation du Sommet de la Francophonie en 2010. Le sommet est en effet une opportunité pour redonner un peu de visibilité internationale au pays qui fait rarement la une des médias internationaux, y compris quand il est touché par des cyclones ou une épidémie de peste. La Grande Île attire également peu les investisseurs étrangers. Comparativement à d'autres « pays les moins avancés », on constate une très faible présence des organisations des Nations Unies, des agences nationales d'aide au développement ou même d'ONG internationales. Cet isolement apparent explique peut-être en partie le nombre relativement limité de publications académiques qui s'intéressent à Madagascar. La plupart d'entre elles portent sur les crises politiques majeures qui secouent le pays de façon récurrente et ont été

principalement diffusées par des revues « africanistes » telles que *Politique africaine* ou *Afrique Contemporaine*. La plupart de ces études tentent de trouver une explication systémique à la répétition des crises. Ce faisant elles pointent généralement la spécificité de la situation malgache, même si cette dernière peut se rattacher à une lecture en termes de néo-patrimonialisation du pouvoir que l'on retrouve dans nombre d'autres pays. Autre constante des analyses portant sur Madagascar : la référence à la France et au français.

- 2 C'est pourquoi nous nous proposons de synthétiser ces références éparses que nous avons élargies à la Francophonie, en les réactualisant essentiellement avec les articles de presse parus au moment du Sommet de 2016, dans la mesure où la normalisation de la situation qui se dessine depuis 2014 n'a pas encore fait l'objet de publications académiques. De manière générale, les relations que Madagascar entretient avec l'ancienne puissance coloniale et sa langue, et avec la Francophonie semblent tout aussi erratiques que la situation politique interne, certains voyant même dans cette dernière l'influence de l'ancienne puissance coloniale.
- 3 Après avoir rappelé les principales étapes de cette histoire chaotique, nous tenterons de l'éclairer en mettant l'accent sur deux dynamiques matrices qui sont l'expression symbolique d'un nationalisme « fragile » et la prévalence d'intérêts matériels bien compris.

I. Les Malgaches et le français : je t'aime moi non plus

- 4 Ce titre de chanson repris par Pascal Priestley pour illustrer la relation entre les Malgaches et la langue française est on ne peut mieux choisi (Priestley, 2016).
- 5 Tout d'abord, il faut rappeler que Madagascar peut être considérée comme le « placenta de la Francophonie » selon l'expression de Malick Sarr (Sarr, 2016), ambassadeur de l'OIF auprès du bureau pour l'océan Indien qu'il a inauguré en mars 2016.
- 6 À son indépendance en 1960, Madagascar fait le choix de faire du français sa deuxième langue officielle. Le pays intègre immédiatement la Conférence des ministres de l'Éducation des États

et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN). C'est à Tananarive que s'ébauche la Francophonie contemporaine avec la naissance en février 1965 de l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM), ancêtre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). L'année suivante, lors de la Conférence des chefs d'État de l'OCAM, plusieurs personnalités proposent la constitution d'une communauté francophone définie comme « une communauté spirituelle de nations qui emploient le français, que celui-ci soit la langue nationale, la langue officielle ou bien la langue d'usage » (OIF, 2016). L'Assemblée nationale de Madagascar est membre de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) depuis 1967. Le pays est membre fondateur de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) en 1970. Et c'est encore à Antananarivo que, le 23 novembre 2005, a été adoptée définitivement la charte de l'OIF.

- 7 Toutefois, l'idylle connaîtra un sérieux « coup de canif dans le contrat » avec la « Révolution » de 1972, que l'on présentera comme une « deuxième indépendance » et qui débouchera sur l'épisode de la « malgachisation » et donc de la déchéance du français. En effet,

« [...] les manifestants de mai 1972 portent au cœur de leur revendication celle de la malgachisation de l'enseignement. Non seulement le mouvement fait de la langue malgache son objet, mais il la réinvestit également et se la réapproprie. La langue est à la fois enjeu et instrument du mouvement. La subversion et le détournement du français, l'utilisation du malgache là où il ne l'était jamais, dans les allocutions, dans les discours, le réinvente comme langue de savoir et langue de pouvoir, lui redonne un statut que la colonisation lui avait dénié, tout en en faisant la langue de la contestation. En ce sens, on a rarement vu un mouvement social aussi cohérent, aussi fidèle à ses objets de lutte dans les formes qu'il prend, une adéquation aussi forte entre le signifiant et le signifié. La langue était l'instrument symbolique par excellence de la domination coloniale, elle devient, en 1972, l'instrument symbolique de libération de cette domination. » (Blum, 2011, 86)

- 8 En 1975, un référendum valide une nouvelle constitution qui consacre l'orientation du pays dans la voie d'un « socialisme révolutionnaire » et l'affirmation d'un nationalisme qui s'oppose à l'impérialisme et au colonialisme. Le nouveau pouvoir va satisfaire l'exigence de « malgachisation » qui s'est exprimée trois ans plus tôt. Dans son

Livre Rouge de la Révolution Malgache, Ratsiraka, qui s'est imposé comme l'homme fort du régime et qui sera confirmé dans ce rôle en se faisant élire à la Présidence de la République, fixera la doxa malgache à l'égard de la langue du colonisateur :

« Malgachiser l'enseignement signifie harmoniser le contenu et les méthodes de cet enseignement avec les impératifs de la Révolution, c'est-à-dire l'édification d'un État socialiste et véritablement malgache.

C'est une entreprise difficile qui doit être menée de manière progressive, notamment en ce qui concerne la langue d'enseignement et l'organisation des différents ordres d'enseignement.

[...] Or, qu'on le veuille ou non, la langue française (cf. la langue anglaise) est une arme qu'il nous faut utiliser. Force est de reconnaître que pendant longtemps encore, nous aurons besoin de cette langue comme d'une fenêtre ouverte sur le monde de la civilisation technique. Cela ne veut pas dire qu'il faut reléguer le malgache au deuxième plan. Non ! Mille fois non ! [...].

Il ne faut jamais perdre de vue que « parler une autre langue n'est pas dire sa pensée avec d'autres mots, mais penser autrement et, du même coup, penser autre chose. » (Ratsiraka, 1975)

- 9 Institutionnellement, le français perd son statut de langue officielle. Le français passe de langue d'enseignement à langue étrangère. En 1978, une loi portant cadre général du système d'éducation et de formation met en place des commissions destinées à élaborer et à codifier le « malgache commun ».
- 10 Tout comme l'orientation socialiste, la malgachisation montrera rapidement des limites. Dès 1980, les enseignants témoignent des effets négatifs d'une malgachisation trop rapide. En 1982, Ratsiraka déclare au *Figaro* : « je suis fier de parler français, d'avoir reçu une éducation en français. Je fais éduquer mes enfants en français. Et je considère, quoiqu'on en dise, que le français doit demeurer la seconde langue officielle de ce pays ». Mais il faudra attendre la première promotion de bacheliers " malgachisés " en 1983 pour que le

gouvernement réagisse. Des tests de niveau démontrent que beaucoup d'étudiants sont incapables de suivre utilement les cours, et les tentatives de recyclage en janvier 1984 ne donnent pas les résultats escomptés. Différentes mesures seront prises comme le doublement des heures de français à l'école ou des cours intensifs à l'université mais aussi la diffusion d'une chaîne de radio et d'un journal télévisé en langue française. Madagascar, en la personne du président Ratsiraka lui-même, ne manque plus aucun des Sommets de la Francophonie, et finit par obtenir l'organisation des III^{es} jeux de la Francophonie en août 1997.

- 11 L'arrivée au pouvoir de Marc Ravalomanana en 2002 au terme d'une longue épreuve de force à la suite des élections controversées, fait craindre un nouveau recul du français. Le nouveau président passe pour être proche de milieux d'affaires et religieux anglo-saxons. Les réticences des autorités françaises à le reconnaître comme chef de l'État malgache auraient attisé des sentiments que l'on décrit volontiers comme relativement francophobes, en partie par nationalisme anticolonial. A contrario, les États-Unis sont le premier pays à le reconnaître officiellement. Dans son discours d'ouverture de la Conférence ministérielle de la Francophonie qui se tient à Tananarive en 2005, Ravalomanana souffle le chaud et le froid. Le journal *Les Nouvelles* titre « Ravalomanana : pour une francophonie à valeur ajoutée anglophone » et parle de « pavé dans la mare » en affirmant que le président a « créé la stupeur », en réclamant « plus de Shakespeare que de Molière ». Dans son discours, Ravalomanana souligne que « Le français n'est plus la langue de référence qu'elle était sous Louis XIV. Aujourd'hui, la langue du commerce et de la politique internationale, c'est l'anglais ». Mais il ne ferme pas la porte à la Francophonie, en précisant qu'elle « nous unira si et seulement si elle crée de la valeur ajoutée » qui pourrait se matérialiser par « des bourses accordées aux étudiants, une université virtuelle pour créer une communauté de savoir ou une plate-forme médiatique francophone pour connaître et se faire connaître dans un souci de partage de la pluralité culturelle ». En clair, il s'agit pour lui d'instituer des avantages substantiels pour que la Francophonie ne soit pas un accident de l'histoire mais un choix rationnel et pragmatique » (*Madaonline*, 2005). En 2007, l'anglais est déclaré langue officielle en concurrence avec le français. Cette langue n'a pas de racines à

Madagascar et est peu usitée mais son enseignement et sa diffusion dans les médias publics vont faire l'objet d'une promotion intense sans pour autant atteindre les objectifs visés.

- 12 En 2009, Marc Ravalomanana est chassé du pouvoir par Andry Rajoelina, jeune maire de la capitale, plus proche de l'élite urbaine francophone. Mais son arrivée au pouvoir à la suite de ce qu'il faut bien nommer un coup d'État sera lourdement condamnée par la Communauté internationale qui bannira Madagascar de la plupart des instances internationales. L'OIF retirera l'organisation du Sommet de la Francophonie prévu pour 2010 à Tananarive. Mais Rajoelina veillera à maintenir de bonnes relations avec Paris, suspectée de l'avoir soutenu en sous-main malgré les dénégations de l'Ambassadeur Jean-Marc Châtaigner (Châtaigner, 2014). En 2010, l'article 4 de la constitution de la Quatrième République malagasy confirme la place retrouvée du français comme langue officielle au côté du malgache. L'anglais redevient une langue étrangère.
- 13 À l'issue d'une longue transition, Hery Rajaonarimampianina est élu président de la République en 2014. Économiste formé au Québec et enseignant en France, il confirme l'orientation « francophoniste » de son prédécesseur, dont il fut ministre. Il obtient même l'organisation du XVI^e Sommet de la Francophonie en 2016, dans un pays où la situation du français est fragile. En effet, langue officielle, le français est employé dès les premières années de scolarisation. C'est la langue d'enseignement des mathématiques, de la physique, des sciences de la vie et de la terre, de la géographie, ainsi que dans le secondaire et le supérieur. Son usage est répandu dans l'administration publique et devant les tribunaux. Par ailleurs, différentes structures étrangères visent à soutenir l'implantation du français : l'Institut Français est une institution culturelle de la capitale, l'Alliance Française compte plus de 40 000 inscrits répartis dans 29 structures locales, le Réseau d'enseignement français à Madagascar (REFM) chapeauté par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), bien que sérieusement amputé durant les années 2010, continue de scolariser plusieurs milliers d'élèves, l'OIF a contribué à l'ouverture de 22 centres de Lecture et d'animation culturelle (CLAC) répartis dans le pays, divers projets de coopération se mettent en place. Pourtant, on estime que seulement 20 % de la population parlent le français. Seuls les lettrés le maîtrisent réellement. Selon les statistiques de

l'Académie malgache, seulement 0,57 % de la population parle uniquement le français, 15,87 % le pratiquent occasionnellement et 83,61 % ne savent que le malgache (Priestley, 2016).

- 14 Cette situation est le fruit d'un contexte et d'une histoire singulière.

II. Entre nationalisme symbolique et politique du ventre ¹

- 15 Madagascar, de par son insularité et son histoire présente une situation spécifique sur le plan linguistique. À la différence de nombreux pays colonisés, il existe une langue nationale hégémonique. Comme le rappelle le Président Hery Rajaonarimampianina à l'occasion du XVI^e Sommet de la Francophonie :

« [...] l'incursion de la langue française dans l'environnement culturel du malgache n'a pas été choisie mais imposée du fait de l'Histoire. Comme dans toutes les colonies françaises de l'époque, la langue française était la langue de l'autorité, de l'administration. Dans certains pays, le français est devenu progressivement une langue plus ou moins populaire, une sorte de lien linguistique entre des communautés avec des langues locales différenciées. Le peuple malgache, lui, a une langue nationale avec un substrat commun du nord au sud, de l'est à l'ouest de l'île. Les 22 millions de Malgaches n'ont pas besoin d'une langue étrangère pour communiquer entre eux. C'est un fait culturel majeur si l'on veut comprendre le peuple malgache. » (Rajaonarimampianina, 2016, a)

- 16 C'est de ce constat qu'il faut partir pour saisir l'épisode de la « malgachisation ». Malheureusement, il existe de nombreuses variantes dialectales auxquelles tiennent les régions. Historiquement, comme ce fut le cas en France, la variante qui s'impose est celle du groupe qui détient le pouvoir, à savoir le dialecte *merina*. Mais cette hégémonie n'est pas acceptée par les locuteurs des autres dialectes. C'est pourquoi au moment du choix de la malgachisation, il a été question de créer un « malgache commun » qui devait reprendre des éléments aux différents dialectes. Malgré la réunion de commissions, la tentative, qui revenait en fait à créer une nouvelle langue n'a pas eu de débouché concret.

- 17 De fait, l'impasse linguistique recouvre l'impasse politique de l'affirmation d'un sentiment national qui ne soit pas entaché d'« irrédentismes » régionaux. En effet, l'épisode de la malgachisation s'inscrit dans le contexte historique et géopolitique de la décolonisation, et d'un monde idéologiquement bipolaire. Les nouvelles formes de coopération entre la France et ses anciennes colonies apparaissent par trop paternalistes, favorisant la réceptivité d'un discours anti-impérialiste et anticolonialiste. C'est avec ce prisme qu'il faut interpréter la charge de Ratsiraka dans son *Livre Rouge contre la Francophonie*, perçue comme le dernier avatar d'un néo-colonialisme visant à perpétuer la domination des peuples colonisés.

« C'est pourquoi le bilinguisme (et même le polylinguisme, car il serait souhaitable que chaque Malgache parle deux ou trois langues étrangères) est un bilinguisme circonstanciel, dicté par le réalisme le plus réaliste, et ce, dans l'intérêt même de notre pays. Mais en revanche, nous sommes totalement opposés à toute division du Tiers-Monde en anglophones et francophones. Nous sommes tout aussi opposés à ce mouvement dit « Francophonie », car objectivement il a des relents de paternalisme et de néocolonialisme que nous récusons.... dussions-nous choquer certaines bonnes âmes thuriféraires de cette Francophonie. » (Ratsiraka, 1975)

- 18 Mais cette position apparaît davantage comme une posture idéologique qu'un ressort réellement structurant de la vie politique malgache. D'ailleurs, comme le souligne Jean Fremigacci :

« En réalité, l'idéologie officielle n'a qu'une importance secondaire, elle n'a qu'une fonction de technique d'accès et de maintien au pouvoir, et de couverture vis-à-vis de l'étranger. Elle est d'ailleurs exprimée en termes suffisamment flous pour permettre de faire n'importe quoi [...]. On peut dire que depuis 1960, Madagascar a changé d'idéologie officielle tous les dix ans, et que, outre la versatilité, la faiblesse des convictions idéologiques est une caractéristique de la classe politique malgache. » (Fremigacci, 2014, 134)

- 19 D'après l'historien, toutes les tentatives de construction d'un État-nation sur le modèle occidental se sont heurtées à la résistance d'une

culture politique malgache non reconnue, fondée sur le poids de la parenté, sur une forme de mission céleste en matière de légitimation du pouvoir et sur la problématique de la terre des ancêtres.

- 20 Le poids de la parenté, tout d'abord, que l'on aborde avec le concept de *fihavanana*, a notamment pour conséquence une volonté d'unanimisme et l'émergence d'une oligarchie opportuniste détentrice du pouvoir. Le problème de la légitimation du pouvoir ensuite, passe généralement par une relation étroite du politique et du religieux, qui s'incarne dans l'image de l'homme providentiel. Et enfin, l'ambiguïté du concept de *Tanindrazana*, ou « terre des ancêtres » pèse lourdement sur les comportements politiques à Madagascar.

« Le *tanindrazana*, c'est d'abord le territoire, l'espace concret et bien délimité du lignage qui unit des familles censées descendre d'un même ancêtre, plus ou moins mythique. [...] Mais le terme a été également repris pour désigner Madagascar, la patrie, la terre commune des Malgaches. [...] On pourrait faire remarquer que le mot français de " pays " a également ces deux sens. Mais en Malgache, il s'y ajoute une forte dimension politique, religieuse et identitaire. [...] Le *tanindrazana* est par ailleurs le territoire qui porte le tombeau des ancêtres où seuls les membres du clan ont le droit d'être enterrés, privilège dont découlent les droits sur la terre. Il joue un rôle essentiel parce qu'en réalité, c'est une communauté de territoire qui cimente une parenté qui autrement se perdrait. » (Ibid., 138)

- 21 Ainsi, pour les Malgaches il y a confusion entre les concepts de souveraineté et de droit de propriété foncière, ce qui a pour conséquence qu' « au-delà du cercle de solidarité concrète que constitue le clan ou le *foko*, le cercle de solidarité imaginaire n'est pas la nation représentée par son État, mais l'ethnie ». À noter que ces dernières doivent être entendues, non pas comme des « invariants originels » mais comme des « constructions politiques dans un cadre géographique déterminé ».

« C'est à travers cette grille de lecture d'une différenciation séculaire des populations de l'île en « sociétés géographiques » (Raison, 1984, t. I, p. 87) que l'on peut saisir les conflits qui ont dégradé le fonctionnement de l'État moderne à Madagascar. Les nationalistes

modernes de Tananarive ont commis une grosse erreur en 1947 quand ils ont pensé que l'unité linguistique et culturelle de l'île, niveau auquel les Malgaches effectivement se perçoivent tous comme Malgaches, allait cimenter *ipso facto* son unité politique. » (Ibid., 139)

- 22 Après l'indépendance, le gouvernement ne répondra pas aux revendications des élus en matière de promotion du malgache à la place du français dans l'administration ou visant la préservation des traditions et coutumes contre la modernisation.

« L'État-nation obsédé par l'affirmation de son statut international, et appuyé sur un despotisme administratif hérité du temps colonial couvert par l'autorité du père de la nation, ne pouvait qu'entrer en conflit avec les représentants dont les préoccupations étaient d'abord celles de leur clientèle, c'est-à-dire celles de leur *Tanindrazana* local.

La brutalité et l'aliénation de cet État ont fini par entraîner le réveil des identités locales refoulées, exactement comme, à Tananarive, l'imposition d'un enseignement inadapté a provoqué une réaction identitaire et une demande irrépressible de malgachisation. » (Ibid., 140)

- 23 Pour Fremigacci, ces données de base (sacralité de la parenté, obstacles culturels et historiques au fonctionnement d'une démocratie représentative et poids du *tanindrazana*) forment système et empêchent toute tentative de construction d'un État-nation moderne, qui porte la tare d'être d'abord une création étrangère, héritage de la colonisation. Mais les valeurs traditionnelles malgaches ont également été perverties par l'instrumentalisation dont elles ont été l'objet de la part des hommes politiques. L'« ingouvernabilité » du pays résulterait donc principalement d'une « interaction entre idées occidentales et conceptions autochtones traditionnelles qui se sont mutuellement perverties », ce qui rend la possibilité d'une « bonne gouvernance » très « hypothétique ». « Cependant, avec la prolongation de la crise de gouvernance, l'oligarchie postcoloniale évolue plus nettement vers une ploutocratie nationale aux appétits insatiables » (Ibid., 137).

- 24 Ce diagnostic mérite d'être mis en relation avec l'analyse que font Razafindrakoto, Roubaud et Wachsberger (2017) pour expliquer « l'énigme et le paradoxe » de la situation économique de Madagascar, qui est le seul pays n'ayant pas connu la guerre à s'être appauvri depuis l'indépendance, alors même qu'il regorge de ressources. Pour cela, ils proposent de relire l'histoire malgache avec le prisme de l'économie politique. La « contre-performance » économique malgache sur longue période ne semble pas due aux facteurs habituellement mis en avant par la science économique. Ils ne semblent pas non plus particulièrement liés à l'histoire ou la géographie, à la fragmentation sociale ou aux inégalités, ni même à la qualité des institutions ou aux choix de politique économique. En revanche, la situation malgache rentrerait partiellement dans le cadre du schéma d'économie politique proposé par North, mettant en avant le rôle des élites qui mettent en place des mécanismes d'accaparement de rentes à leur seul profit, sans impact en matière de développement. Toutefois, le cas malgache présente un certain nombre de spécificités qui le font sortir du cadre générique et qui peuvent expliquer son unicité. Ainsi, on notera que Madagascar, bien qu'ayant fait la preuve d'une certaine capacité de transformation, se caractérise par un recours limité à la violence. Quasiment absents du modèle, les citoyens, même les plus pauvres, jouent un rôle dans les événements et la trajectoire du pays, ils possèdent une forme d'autonomie et ne sont pas seulement « agis ». Par ailleurs, on relève également plusieurs obstacles structurels au développement : la structuration sociale fondamentalement statutaire et hiérarchique, aggravée par de nombreux clivages sociaux et territoriaux, l'atomisation de la population et l'atrophie des corps intermédiaires qui ne peuvent pas jouer leur rôle de relais des attentes de la population.

« Comme dans l'Europe moderne, les émeutes apparaissent ainsi comme les seules formes possibles de mobilisations collectives (Hobsbawm, 1966). Enfin, le rapport de la population à la démocratie est ambivalent, « tiraillée entre, d'un côté, des aspirations citoyennes de type démocratique et méritocratique, en partie importées, en partie puisées du fond culturel malgache et, de l'autre, une seconde composante des valeurs traditionnelles, très prégnante, qui impose le respect de hiérarchies réelles et symboliques héritées du passé. Le

principal "ordre social" qui se maintient au fil du temps est ainsi le clivage/la fracture entre les élites et la grande majorité de la population. » (Razafindrakoto, Roubaud, Wachstberger, 2017, 230-231)

- 25 Il faut cependant souligner que le système de reproduction des élites n'est pas complètement verrouillé, en partie grâce aux soulèvements populaires qui ne sont pas toujours anticipés par les élites. On assiste plutôt à leur utilisation opportuniste pour leurs propres intérêts de la part d'« électrons libres ». Les élites apparaissent de fait très « individualistes et incapables de fonder des organisations solides et des coalitions durables ». Cela se traduit par une forte concentration du pouvoir entre les mains d'un petit nombre d'individus n'ayant aucune vision à moyen ou long terme.

« L'application du principe de PFR (" en position de fuite rapide ") par ceux qui se trouvent au pouvoir en est une preuve : ceux qui accumulent les richesses n'investissent pas dans le pays mais placent leurs capitaux ailleurs puisqu'ils savent et anticipent qu'ils ne peuvent durer. Certes, le système de clientélisme opère mais le système de distribution des rentes reste plutôt limité au groupe très restreint de ceux directement liés au pouvoir en vigueur.

Ainsi, dans le cas malgache, il n'est pas clair que l'objectif premier des dirigeants soit d'assurer le maintien de l'ordre comme le postulent North et al. (2009, 2012a), car il est finalement plutôt bien assuré en temps normal, compte tenu de la culture du consensus et du *fiaraha-monina* (le " savoir vivre ensemble ") largement mobilisé. L'objectif, une fois au pouvoir, est plutôt l'enrichissement, mais a priori sans le souci d'asseoir un système durable (ou du moins sans pouvoir le faire). » (Ibid., 231-232)

- 26 Dans une perspective proche, Mathieu Pellerin pose la question de savoir si les crises de 2002 et de 2009 ne peuvent pas être interprétées comme des rivalités d'entrepreneurs. En effet, si le nationalisme de Marc Ravalomanana a été déterminant pour son élection, sa candidature n'est pas sans rapport avec l'interdiction de son entreprise Tiko par Didier Ratsiraka en juin 2001 à la suite d'un redressement fiscal. Le scénario semble s'être rejoué en 2009. Les tensions entre le maire de la capitale et l'État, par-delà leur caractère politique, trouvent leur fondement dans des différends d'ordre

économique qui remontent à 2003, lorsque l'on avait voulu interdire à la société de Andry Rajoelina d'installer des panneaux publicitaires. Le caractère entrepreneurial de son engagement ne doit pas être minimisé. En 2002, Ravalomanana a usé de la fibre nationaliste pour se faire élire. Il s'est donné l'image du chef d'entreprise libéral qui a réussi et qui propose d'appliquer les recettes de sa réussite au pays, avec la volonté de « défendre le national », comme en témoigne son slogan « J'aime Madagascar ». Une fois au pouvoir, cette image sera vite ternie car la libéralisation économique qui permettra la signature de plusieurs contrats miniers ou le projet de location de terres à la multinationale coréenne Daewoo apparaîtront comme une vente de la « terre des ancêtres ». Le développement de ses activités économiques tentaculaires va le faire accuser de s'enrichir au détriment du pays. Les grandes familles tananariviennes sur lesquelles il s'est appuyé au début en protégeant leurs intérêts économiques vont progressivement lui faire défaut, au fur et à mesure qu'ils se sentiront lésés par sa gestion patrimoniale du pouvoir. Les mêmes déconvenues se reproduiront avec Rajoelina. Elles sont le fruit d'une « mobilisation entrepreneuriale » visant à préserver les intérêts privés des cliques au pouvoir au détriment du développement du pays.

- 27 Il n'en demeure pas moins que, dans certains cas, la défense des intérêts privés recouvre les intérêts nationaux, et que les jeux de pouvoir s'inscrivent dans un contexte international dont on ne peut faire abstraction.

III. Madagascar dans le concert des nations : une histoire d'intérêts

III.1. Des relations avec la France

- 28 La sortie de la crise de 2009 se fera à la suite de l'accord de la Communauté internationale sur un scénario de « ni-ni » qui écartait du futur pouvoir post-transition tous les protagonistes. Mais ce scénario a mis longtemps à s'imposer. Pour Patrick Rakotomalala (2014), cela est principalement dû aux tergiversations de la diplomatie

française. Tout en acceptant ce scénario initié par l'émissaire des Nations Unies, elle s'est partiellement opposée à ses homologues européens, africains et américains, notamment concernant la question des sanctions. Dans l'entourage de Marc Ravalomanana dont elle a tardé à reconnaître le régime après les élections de 2002, on va très tôt accuser la France d'avoir soutenu Andry Rajoelina. Cette thèse rencontrera un écho certain auprès d'une opinion publique déjà imprégnée de la conviction que l'ancienne puissance coloniale est à l'origine de toutes les crises récurrentes qui touchent l'île. Pour Rakotomalala, si cette thèse ne « repose cependant sur aucune donnée vérifiable », force est de constater que de nombreux éléments témoignent d'un soutien au pouvoir d'Andry Rajoelina, qui lui permettra du moins de s'installer dans la durée. Cette posture de la diplomatie française, en contradiction d'ailleurs avec sa doctrine affirmée de « non-ingérence, mais non indifférence », aurait non seulement décrédibilisé son discours de neutralité, mais alimenté une certaine francophobie et des « rancœurs longues à effacer ». Elle serait le « corollaire de la défiance d'une administration française influencée par les entrepreneurs, opérateurs locaux victimes du président ». Patrick Rakotomalala fait l'hypothèse que cet engagement était dicté par des intérêts géostratégiques majeurs, qui tourneraient autour de la question des Îles éparses et de leurs ressources : « [...] Paris avait intérêt en 2009 à la mise en place rapide d'un pouvoir qui, bien que défaillant, lui soit favorable et ne remettrait pas en question ses intérêts et sa stratégie » (Rakotomalala, 2014, p97). « [...] La conclusion d'un accord de cogestion pour la résolution de cette impasse nécessitait dès lors un interlocuteur légitime plus " amical ". [...] Or, Marc Ravalomanana n'était pas un " ami " » (Ibid., 103-104). Dans un entretien paru dans *20 minutes* le 2 novembre 2009, Marc Ravalomanana reconnaît lui-même que « le fond de la crise concerne les intérêts économiques ». « L'objectif est de recoloniser Madagascar et d'asservir le peuple malgache, avait-il déclaré. La France ne veut pas que Madagascar se développe. Elle ne voit que ses propres intérêts » (Freland, 2016). En présentant sa candidature à l'élection présidentielle de 2018, Marc Ravalomanana apparaît comme un « candidat contre la France ». Il fait cette annonce en marge d'une mission du PNUD, juste après la visite de la Secrétaire générale de l'OIF Michaëlle Jean, venue en mission avant l'organisation du XVI^e Sommet de la Francophonie et à

quelques jours de la commémoration des massacres de 1947 : « Le message, subliminal, n'est pas innocent. » (Ibid.)

- 29 Ces interprétations sont partiellement remises en cause par Jean-Marc Châtaignier, qui a pris ses fonctions d'ambassadeur de France à Madagascar en 2009.

« La grille de lecture manichéenne du renversement de Marc Ravalomanana comme étant la résultante d'un coup d'État qu'aurait encouragé en sous-main l'ancienne puissance coloniale repose sur des jeux de rumeurs et des allégations parfois diffamatoires. »
(Châtaignier, 2014, 109)

- 30 Il souligne d'une part que les relations d'Andry Rajoelina avec les autorités françaises avant la crise étaient quasi inexistantes. Il affiche des doutes sur son audience réelle et ses capacités de leadership. Et d'autre part, il souligne que contrairement à certaines idées reçues, le régime Ravalomanana ne fut pas défavorable aux intérêts français. En tient-il pour preuve le niveau d'investissement local record en 2008 dans des secteurs divers. Parmi les facteurs qui ont rendu le règlement de la crise laborieux, Châtaignier pointe la responsabilité de la Communauté internationale dont il donne une lecture quasi inverse de celle de Rakotomalala. Pour lui, cette Communauté internationale n'a pas toujours été « unie, cohérente dans ses prises de paroles et actions », en dépit de la mise en place d'un Groupe international de contact (GIC). A contrario, « l'action diplomatique de la France en faveur de la sortie de crise, si elle fut maintes fois critiquée pendant toute la période, fut constante [...] » (Ibid., 121).
- 31 Mais Jean-Marc Châtaignier pointe essentiellement « un système néo-patrimonial de rentes » dans lequel « tout franchissement des limites fixées par le pacte des élites qui permet au président de gouverner, peut rendre le pacte inacceptable aux yeux des autres membres de l'élite de la coalition dominante. À noter que Châtaignier n'évacue pas le poids historique de la France dans cette situation. Si les facteurs endogènes de la société malgache sont prégnants, la gouvernance française à Madagascar a été « malheureusement souvent caractérisée par la terreur et la violence [...]. Loin de léguer des structures étatiques modernes, l'autorité coloniale projeta un modèle autocratique, dont Jean Fremigacci (2014) relève « le

rapprochement avec les modes de gouvernance de l'ancien régime, voire du Moyen Âge. [...] les traditions malgaches de fraude électorale (" Fraude qui peut, autant qu'il peut ") s'inscrivent dans le « mauvais exemple donné par l'administration coloniale française. » " (Ibid., 111)

III.2. De l'engagement dans la Francophonie

- 32 Nous pouvons maintenant nous focaliser sur les apports de la Francophonie pour Madagascar.
- 33 Avant la crise de 2009, la coopération entre Madagascar et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) se répartissait entre quatre missions : promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique ; promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme ; appui à l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ; développement de la coopération au service du développement durable, de l'économie et de la solidarité
- 34 Durant la crise politique, entre 2009 et 2013, la Francophonie a maintenu sa présence en concourant au renforcement des institutions de la Transition, mais aussi en contribuant par son action diplomatique à la résolution politique de la crise et au retour à l'ordre constitutionnel.
- 35 Avec la normalisation de la situation politique suivant les élections de 2014, on a assisté à un retour d'une coopération francophone également normalisée et élargie. Un Plan d'action intégrée a été adopté par l'OIF en lien avec les autorités malgaches. Mis en œuvre dès 2015, il se concentre autour de quatre axes prioritaires :
- Agir pour une démocratie renforcée et une culture de paix durable
 - Contribuer à la refondation de l'éducation et favoriser l'employabilité des jeunes
 - Appuyer la diversité et le développement culturels
 - Soutenir la transition vers le nouvel Agenda du développement pour l'après 2015 et les Objectifs du développement durable
- 36 À la demande des autorités malgaches, l'OIF a mené plus d'une dizaine de missions d'évaluation et d'expertise entre novembre 2014

et octobre 2016 dans le cadre de la mise en place d'un plan d'action pour la consolidation de la démocratie et de la paix. Cela s'est concrétisé par l'informatisation de la Cour Suprême et des 6 cours d'appel de Madagascar en coopération avec le PNUD. L'OIF a également contribué au lancement du processus de réforme du secteur de la sécurité ainsi qu'à la consolidation de la Commission nationale indépendante des Droits de l'Homme et au renforcement des capacités de la Commission électorale nationale indépendante.

- 37 Mais la Francophonie ne se limite pas aux aspects culturels et institutionnels. L'OIF, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et l'ensemble des opérateurs entendent « contribuer de manière concrète et structurante à la promotion d'une croissance inclusive à Madagascar ». Différents mécanismes ont été mis en place dans le cadre de la stratégie économique. Ainsi, le programme « Promotion de l'emploi par l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes en Afrique subsaharienne francophone » de l'OIF vise le développement d'incubateurs de petites et moyennes entreprises et industries dans des secteurs d'avenir tels que l'économie verte, l'agriculture durable, l'économie sociale et solidaire, l'économie de la culture ou l'économie numérique. Dans le cadre du XVI^e Sommet de la Francophonie, une agence malgache de développement économique et de promotion des entreprises a été lancée le 14 septembre 2016, en marge de la première journée de la Francophonie économique et numérique, en présence de la Secrétaire générale de la Francophonie et du Président de la République de Madagascar. Cette initiative conjointe de Madagascar et du Forum Francophone des Affaires (FFA) se veut être un « catalyseur d'opportunités, accompagnateur d'initiatives locales, facilitateur de partenariats avec des entreprises d'autres pays, notamment de l'espace francophone » pour des projets de développement des territoires et de l'environnement entrepreneurial en ciblant trois secteurs prioritaires : l'agro-industrie, les services et l'énergie verte.
- 38 C'est dans ce contexte institutionnel que s'inscrit l'organisation du XVI^e Sommet de la Francophonie.

III.3. L'enjeu des retombées économiques

- 39 L'organisation de ce Sommet fut un réel défi sur le plan matériel pour Madagascar. Mais la question de l'indépendance nationale, au-delà des débats sur les potentielles retombées économiques de l'événement, a ressurgi à cette occasion
- 40 Sur le plan de l'organisation matérielle, les entreprises ont été obligées les derniers temps de travailler nuit et jour pour finir les travaux. Si pour le centre de Conférence, on s'est contenté de réhabiliter celui qui était prévu pour le Sommet de 2010 annulé, il a fallu notamment faire sortir de terre le Village de la Francophonie et construire deux routes. Au dire des hôtes, Madagascar s'est plutôt bien tiré d'affaire en matière d'accueil.
- 41 Certaines critiques se sont cependant élevées. D'une part concernant le coût du Sommet, 7 millions d'euros, alors que les retombées économiques semblent sujettes à caution, ensuite sur l'opacité de certaines opérations. En effet, un flou entoure les partenariats publics-privés mis en place pour la réalisation de ces projets et la question du financement reste sans réponse. Enfin, le « traitement » des pauvres a suscité quelques émotions. Peu de temps avant le Sommet, on a assisté à d'étonnants « ballets de camions blancs ». Il ne s'agissait pas de ramassage d'ordures, mais de pauvres sans domicile fixe qui peuplent les rues de la capitale. Les forces de l'ordre ont été chargées de les regrouper dans des centres d'accueil « à l'abri des regards ». Les autorités assument pleinement les choses en arguant parfois qu'il s'agit d'un « projet de longue date » (France 24, 2016). Mais au Ministère de la Population comme à la mairie d'Antananarivo, on parle surtout « d'assainissement et de sécurisation de la ville », nécessaire pour recevoir les hôtes du Sommet. Jean-Gabriel Harrison, premier adjoint au maire explique à RFI : « On essaie de reloger ailleurs les enfants des rues. Ce sont des marginaux. Il n'y a rien pour eux à Tana. S'ils continuent à vivre ici, ils sont condamnés ! Donc il faut travailler à moyen et à long terme pour que ces gens-là redeviennent des humains » (RFI, 2016, c). Dans les quartiers populaires, on a bien entendu parler du Sommet, mais on ne s'en préoccupe pas. Les travaux n'ont pas amélioré la vie des populations.

Dans le fond, on pense bien qu'il y aura des bénéficiaires, comme les entreprises du BTP, les hôteliers ou les transporteurs, mais que pour la majorité de la population, cela n'aura aucun impact : « C'est pas pour le peuple ce genre d'événement, nous confie un habitant. C'est bien pour les politiques. Ils organisent ce qu'ils veulent, pour nous cela ne change rien » (Zidi, 2016). Dans un contexte de marasme économique extrême, un tel sommet a même suscité la colère de certains habitants. Le mouvement citoyen, « Wake-up Madagascar », né sur les réseaux sociaux, a écrit un courrier à l'OIF pour s'indigner du « budget faramineux » dépensé par le gouvernement pour l'événement et surtout de l'opacité des dépenses. « Une situation est inacceptable dans un pays où la transparence de la gestion et de l'administration des deniers publics doivent être priorités pour lutter efficacement contre la corruption. Ce, en particulier, pour l'organisation d'un sommet qui réunit des nations qui promeuvent démocratie et bonne gouvernance », se désole le mouvement (*France 24*, 2016).

- 42 Si la grande majorité de la population reste dans l'expectative, une autre partie espère bien que cet événement apportera des perspectives sur le plan économique. Il faut dire qu'en plus du Village de la Francophonie, on espère aussi que de nombreux contrats seront signés au Salon de l'industrie de Madagascar, organisé en parallèle du 24 au 27 novembre. Ainsi, pour le chef d'entreprise franco-malgache Ylias Akbaraly, qui a fait de l'entreprise familiale un groupe employant plus de 3 000 personnes à Madagascar, le Sommet est un investissement :

« Le monde d'aujourd'hui est global et il est donc indispensable de s'ouvrir. Le fait de recevoir la Francophonie doit permettre de retirer sur les plans intellectuel, éducatif et économique beaucoup de richesses. [...] Faire la promotion d'un pays coûte de l'argent. Mais si l'on réussit l'organisation et la mise en œuvre de cet événement, il y aura un impact énorme sur le plan économique. Il faut le voir comme un investissement. » (Akbaraly, 2016)

- 43 De leur côté, les politiques insistent également sur cet aspect. Les médias ont été le réceptacle d'une profusion d'odes aux retombées économiques.

- 44 Dans un entretien donné au *Monde*, le Président Hery Rajaonarimampianina souligne que les infrastructures réalisées pour le Sommet sont destinées aux Malgaches, qu'elles vont resservir et qu'il faut bien attirer des partenaires pour pouvoir se développer : « Quand on lutte contre la pauvreté, on doit d'abord compter sur ses propres forces nationales. [...] Mais il est vrai qu'on ne peut pas développer le pays tout seul. Après tant d'années, il faut donc l'appui de la communauté internationale, mais aussi des partenariats, notamment privés et d'origine étrangère, pour développer de l'aide » (Rajaonarimampianina, 2016, b). Le président souligne qu'après 120 ans de présence de la langue française à Madagascar, le nombre de locuteurs réels reste très limité.

« Cela résume bien les limites de la francophonie exclusivement linguistique. Ceci dit, l'Organisation internationale de la Francophonie dans son positionnement jusqu'ici a contribué à développer des structures et des projets culturels dont la jeunesse malgache a pleinement bénéficié.

S'engager dans la francophonie économique, c'est libérer la langue française de sa gangue de " langue du colonisateur ", décrier sa relation avec les langues nationales en général, la langue malgache en particulier, mais surtout mettre au jour sa dimension d'outil facilitateur du développement solidaire. » (Rajaonarimampianina, 2016, a)

- 45 Pour la ministre des Affaires étrangères :

« L'accueil d'un tel événement représente par ailleurs une étape indispensable à la construction d'une économie de développement durable. Nous allons renforcer nos coopérations au sein de l'espace francophone, avec les quelques 90 pays représentés. [...] Nous en profiterons pour redynamiser la coopération entre pays francophones, principalement avec l'Afrique, mais aussi avec l'Asie » (Attalah, 2016). Ainsi, l'attente de retombées économiques est bien affichée et s'inscrit dans la dynamique qu'essaie d'imposer le gouvernement. La ministre explique par ailleurs que la création d'un poste de vice-ministre chargé de la coopération et du développement en avril 2016 a pour vocation de s'occuper du volet économique de la diplomatie malgache. Elle reconnaît au passage

que « c'est un ministère à l'anglo-saxonne, tant pis pour la Francophonie ! » (Attalah, 2016).

- 46 Mamay Rajaobelina, délégué général à la présidence de la République malgache souligne quant à lui que la deuxième plus grande organisation au monde après l'ONU est devenue un ensemble politique et économique qui ne se limite pas à la langue française en partage, mais qu'elle évolue vers un marché commun de la Francophonie. En choisissant pour thème « La croissance partagée et le développement responsable », Madagascar espère que cela constituera une opportunité de « sortir de son insularité, de rencontrer ces pays avec lesquels nous n'avons pas l'habitude de converser et de commercer. »

« [...] Madagascar est isolée, entouré de pays anglophones. À nous de faire de cet isolement un atout. L'île peut servir de tremplin pour commercer avec l'espace francophone et pénétrer les pays anglophones du continent africain en profitant de nos accords commerciaux grâce à la SADC (la communauté de développement d'Afrique australe) et au Comesa, le marché commun de l'Afrique orientale et australe dont nous sommes membres.

Les pays francophones vont redécouvrir le marché malgache resté à l'écart du monde depuis 8 ans. » (Rajoebelina, 2016)

- 47 Il faut dire que l'importance des enjeux économiques est plutôt assumée par l'OIF, dont le discours en la matière semble bien rodé. Ainsi, vingt jours avant le Sommet, Michaelle Jean, Secrétaire générale de l'organisation, à la tête d'une délégation en visite sur la Grande Île, déclare : « L'espace francophone rassemble à la fois des pays industrialisés, des pays en émergence, des pays moins avancés. Tous ces pays ont quelque chose à offrir. Et nous verrons certainement des accords signés, paraphés, ici à Madagascar, lors du sommet. » (http://www.rfi.fr/afrique/20161024-madagascar-prepare-accueillir-sommet-francophonie#_blank). De son côté, Adama Ouane, numéro deux de l'OIF, affirme : « Les investissements réalisés pour le Sommet de la Francophonie vont servir d'appât, d'aimant aux investisseurs qui hésitent encore à se lancer à Madagascar [...] Les opportunités d'affaires, elles sont nombreuses dans ce pays ; il manquait la stabilité et la crédibilité. Et

le sommet est là pour renforcer cette crédibilité parce que c'est un moment d'attractivité et de rayonnement » (RFI, 7 novembre 2016). Malick Sarr enfin, Ambassadeur de l'OIF pour l'océan Indien, souligne que ce sommet illustre l'objectif fixé à Dakar de développer une « francophonie économique » :

« Aux côtés des diplomates, il y aura beaucoup d'hommes d'affaires et de jeunes. [...]. La Francophonie, ce n'est pas qu'une langue, c'est un esprit de solidarité. Et c'est un véritable levier pour la croissance du pays. » (Sarr, 2016)

- 48 Ainsi donc, la Francophonie culturelle de Senghor se serait ralliée aux valeurs mercantiles anglo-saxonnes. Cette orientation de l'OIF ne va pas sans poser quelques problèmes, concernant notamment son positionnement à l'égard des monarchies du golfe. Si l'on peut comprendre tout l'intérêt financier qu'il y a à répondre à l'intérêt porté par ces pays à la Francophonie alors même que la locution du français n'y est pas chose fréquente, nombre d'acteurs s'en offusquent au motif qu'elle ferait perdre à la Francophonie son âme.

Conclusion

- 49 Pour conclure, il s'avère que les relations de Madagascar au français, à la France et à la Francophonie subissent les aléas de la situation politique malgache, prises en étau entre les velléités d'affirmation identitaire nationale et la recherche pragmatique de gains économiques au demeurant captés par une petite élite qui fait un usage néo-patrimonial du pouvoir. Dans un contexte international de mondialisation dans lequel les frontières économiques ont tendance à s'effacer, prendre des positions nationalistes et protectionnistes revient à risquer un isolement diplomatique aux conséquences économiques potentiellement lourdes. A contrario, les chances de multiplier les partenariats économiques sont accrues par une diplomatie ouverte. La question de l'attachement à la Francophonie est donc cruciale pour un pays comme Madagascar, mais elle est entachée de l'accusation de n'être qu'un faux nez de la Françafrique dont le principal bénéficiaire serait l'ancienne puissance coloniale. Que cet aspect de la relation ait ressurgi lors du XVI^e Sommet de la Francophonie n'a donc rien de surprenant dans un pays où la vision

qu'en avait Ratsiraka dans les années 70 a gardé un certain écho. La question de l'accaparement des fruits économiques des partenariats à venir reste posée en regard des pratiques néo-patrimoniales. À cet égard tout un champ de recherches de type anthropologique reste à explorer concernant les élites malgaches. En revanche, l'orientation diplomatique de Madagascar semble s'inscrire vers une ouverture généralisée. Quelques mois après l'élection dans le calme d'Andry Rajoelina, il y a de fortes chances que les relations avec la France et la Francophonie soient maintenues, voire renforcées. Des contacts ont déjà eu lieu avec Maurice, et beaucoup d'opérateurs regrettent les synergies qui existaient avec La Réunion à l'époque coloniale et jusqu'aux années 70. La proximité de Mayotte, devenue entre-temps département ouvre également des opportunités. Mais on assiste aussi à une ouverture assumée à d'autres partenaires notamment asiatiques comme la Chine. Si les liens avec l'Afrique du Sud se renouent, cela pourrait également ouvrir des perspectives avec d'autres pays membres du Commonwealth, dans un contexte de « brexit » qui pourrait pousser les Britanniques à s'intéresser à des pays qui ne font pas traditionnellement partie de leur zone d'influence. Quel que soit le niveau de bureaucratisation de l'État au sens weberien ou son niveau de « privatisation », un constat que l'on peut résumer à cette citation prêtée au Général De Gaulle s'impose : « les États n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts ».

BIBLIOGRAPHIE

Akbaraly I. (2016), « Pour Madagascar, organiser le Sommet de la Francophonie est un investissement », propos recueillis par Lepidi P., *Le Monde*, 25 novembre 2016, disponible sur : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/11/25/pour-un-pays-pauvre-comme-madagascar-organiser-le-sommet-de-la-francophonie-est-un-investissement_5037727_3212.html.

Attalah B. (2016), « Nous essayons de construire une relation dépassionnée

avec la France », Propos recueillis par Freland F.X., *Jeune Afrique*, 24 novembre 2016, disponible sur : <https://www.jeuneafrique.com/mag/373154/politique/madagascar-beatrice-atallah-essayons-de-construire-relation-depassionnee-france/>.

Bayart J.F. (1989), *L'État en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Fayard.

Blum F. (2011), « Madagascar 1972 : l'autre indépendance. Une révolution contre les accords de coopération », *Le*

Mouvement social, La découverte, 2011/3 n° 236, p. 61-87, disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2011-3-page-61.htm>.

Châtaignier J.-M. (2014), « Madagascar : le développement contrarié », *Afrique Contemporaine*, 2014/3 n° 251, p. 107-124, disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2014-3-page-107.htm#>.

France 24 (2016), « Opération cache-misère et intox à Madagascar pour le Sommet de la Francophonie », 18 novembre 2016, disponible sur : <http://observers.france24.com/fr/20161118-operation-cache-misere-madagascar-sommet-francophonie-intox-oif>.

Freland F.X. (2016), « Madagascar : Ravalomanana ou Marc-la-revanche », *Jeune Afrique*, 6 avril 2016, disponible sur : <https://www.jeuneafrique.com/mag/315338/politique/madagascar-ravalomanana-marc-revanche/>.

Fremigacci J. (2014), « Madagascar ou l'éternel retour de la crise », *Afrique Contemporaine*, 2014/3 n° 251, p. 125-142, disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2014-3-page-125.htm>.

Infogasy.com (2005), « L'épisode de la Malgachisation », *Infogasy.com*, 2003, disponible sur : <http://infogasy.free.fr/pages/culture.htm>.

Madaonline (2005), « La francophonie selon Ravalomanana », *madaonline*, 23 novembre 2005 dans *Revue de presse* (<https://www.madonline.com/category/revue-de-presse-fr/>), disponible sur : <https://www.madonline.com/la-francophonie-selon-ravalomanana/>.

OIF, *Chaque jour, la Francophonie se mobilise pour apporter des solutions -*

Madagascar, 2016.

Pellerin M. (2009), « Madagascar : un conflit d'entrepreneurs ? Figures de la réussite économique et rivalités politiques », *Politique africaine*, 2009/1, n° 113, p. 152-165, disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2009-1-page-152.htm>.

Priestley P. (2016), « Les Malgaches et la langue française : je t'aime moi non plus », TV5, 10 novembre 2016, mise à jour 22 novembre 2016, disponible sur : <https://information.tv5monde.com/info/langue-francaise-madagascar-133105>.

Rajaobelina M. (2016), « Madagascar revient dans le monde fréquentable du concert des nations », propos recueillis par Verdier M., *La Croix*, 22 novembre 2016, disponible sur : <https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/Francophonie-Madagascar- revient-dans-monde-frequentable-concert-Nations-2016-11-22-1200804872>.

Rajaonarimampianina H. (2016, a), « La francophonie économique peut libérer la langue française », propos recueillis par Diawara M., *Le Point*, 20 mars 2016, disponible sur : http://afrique.lepoint.fr/actualites/madagascar-le-president-rajaonarimampianina-la-francophonie-economique-peut-liberer-la-langue-francaise-20-03-2016-2026657_2365.php.

Rajaonarimampianina H. (2016,b), « Le Sommet de la francophonie va créer un élan pour chaque Malgache », propos recueillis par Pierre Lepidi, Philippe Dessaint et Sophie Malibeaux, *Le Monde*, 28 novembre 2016, disponible sur : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/11/28/le-sommet-de-la-francophonie-va-creer-un-elan-pour-chaque-malgache_5039619_3212.html

Rakotomalala P. (2014), « Madagascar : la crise de 2009 ou les aléas de la diplomatie française », *Afrique Contemporaine*, 2014/3 n° 251, pages 93 à 105, disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2014-3-page-93.htm>.

Ratsiraka D. (1975), *Charte de la révolution socialiste malagasy* ou Bokymena, Antananarivo, disponible sur : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/madagascar-malgachisation.htm>.

Razafindrakoto M., Roubaud F., Wachsberger J.-M. (2017), *L'énigme et le paradoxe. Economie politique de Madagascar*, IRD AFD.

Sarr M. (2016), « La francophonie, c'est un véritable levier pour la croissance de Madagascar », propos recueillis par Freland F.X., *Jeune Afrique*, 24 novembre 2016, disponible sur : <https://www.jeuneafrique.com/mag/373184/politique/malik-sarr-francophonie-cest-veritable-levier-croissance-de-madagascar/>.

RFI (2016, a), « Sommet de la Francophonie : l'OIF évoque les retombées économiques pour Madagascar », RFI, 7 novembre 2016, disponible sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20161107-sommet-francophonie-oif-retombees-economiques-madagascar-michaelle-jean>.

<http://www.rfi.fr/afrique/20161110-madagascar-oif-village-francophonie-pret-accueillir-sommet>.

RFI (2016, b), « Madagascar : le Village de la Francophonie prêt à accueillir le Sommet », RFI, 10 novembre 2016, disponible sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20161123-madagascar-enfants-rue-sommet-francophonie-menage-securite>.

RFI (2016, c), « Sommet de la Francophonie: cacher la pauvreté à Madagascar », RFI, Publié le 23-11-2016, disponible sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20161123-madagascar-enfants-rue-sommet-francophonie-menage-securite>.

Richard F. (2016), « Madagascar, un pays abandonné menacé de famine », *France 24*, 25 novembre 2016, disponible sur : <https://www.france24.com/fr/20161125-madagascar-sommet-francophonie-crise-alimentaire-politique>.

Zidi P. (2016), « Madagascar: Francophonie - Les Malgaches entre désintérêt et espoir », *allafrica.com*, 26 novembre 2016, disponible sur : <http://fr.allafrica.com/stories/201611260138.html>.

NOTES

1 L'expression est de Jean-François Bayart et est usitée en référence aux pratiques néo-patrimoniales désignant une manière d'exercer l'autorité avec un souci exclusif de la satisfaction matérielle d'une minorité (Bayart, 1989).

RÉSUMÉS

Français

Les relations entre les Malgaches et le français, entre Madagascar et la Francophonie sont pour le moins erratiques. Elles ont toutes les apparences d'une relation passionnelle, entre attirance et répulsion. Mais si la composante affective et symbolique n'est pas absente, les intérêts économiques des élites malgaches semblent être déterminants.

Alors que Madagascar adhère à toutes les institutions francophones et que Tananarive a vu la naissance de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le pays est aussi l'un des rares à avoir cherché à bannir le français en impulsant un processus de malgachisation qui a rapidement montré ses limites. Cet épisode de l'histoire malgache s'est fait au nom de la lutte contre le paternalisme et le néocolonialisme, comme une affirmation de l'identité nationale. Mais, si Madagascar présente la spécificité, liée à son insularité, de disposer d'un substrat linguistique commun mobilisable vis-à-vis de l'extérieur et principalement de l'ancienne puissance coloniale, il existe de nombreuses variantes dialectales qui recouvrent des « irrédentismes » régionaux. Ceux-ci empêchent le sentiment national d'être pleinement structurant dans la vie politique malgache. Différentes approches, anthropologiques, historiques ou économiques témoignent du poids d'une culture politique fondée sur la parenté, d'une forme de mission céleste en matière de légitimation du pouvoir et d'une problématique de la « terre des ancêtres » qui bloquent toute tentative de construction d'un État-nation sur le modèle occidental. Force est de constater que les caractéristiques des élites malgaches, faiblement structurées sur le plan idéologique et mues essentiellement par des logiques néo-patrimoniales, expliquent en grande partie le paradoxe malgache, qui est le seul pays colonisé n'ayant pas connu la guerre à s'être appauvri depuis l'indépendance. À bien des égards, les crises politiques récurrentes peuvent même être interprétées comme des rivalités d'entrepreneurs.

Le caractère incontournable du recours au français dans un tel contexte trouve son pendant dans les relations internationales et notamment dans la relation à la Francophonie. Les relents de francophobie latente dans la population, qui voit dans l'ancienne puissance coloniale la cause de tous les problèmes et de toutes les crises politiques, peuvent ponctuellement être mobilisés dans la perspective de négociations, comme pour les « Îles éparses ». In fine, les positions des dirigeants malgaches à l'égard de la Francophonie se caractérisent par un pragmatisme visant à préserver les opportunités d'avantages économiques inhérents à la participation à une grande institution internationale. Au demeurant, on peut relativiser la spécificité malgache en constatant que la Francophonie est devenue elle-même un instrument à visée principalement économique, dont le discours sur les valeurs est devenu largement incantatoire, si tant est qu'il n'ait jamais eu d'autre fonction que légitimatrice.

English

The relations between Malagasy and French, between Madagascar and La Francophonie, are at least erratic. They have all the appearances of a passionate love and hate relationship. But if the emotional component is not absent, the economic interests of the Malagasy elites seem to be decisive.

As Madagascar joins all Francophone institutions and Tananarive saw the birth of the ACCT and the OIF, the country is also one of few which has strived to ban French by impulsing a process of malagasization that quickly showed its limits. This episode of Malagasy history was made to fight paternalism and neocolonialism, as a nationalist identity affirmation. Madagascar presents the specificity linked to its insularity and despite a common linguistic substrate that can be mobilized towards the outside and mainly towards the former colonial power, there are numerous dialectal variants which recover regional "irredentisms" which hampers the national feeling from being structured in the Malagasy political life. Various approaches, anthropological, historical or economical reflect a political culture based on parenthood, a form of celestial mission regarding legitimization of the power and a problematic of the "Land of ancestors" which hampers any attempt to build a Nation-State on the Western model. It's clear that the Malagasy elites are poorly ideologically structured and driven mainly by neo-patrimonial logics, largely explain the Malagasy paradox, which is the only colonized country that has not experienced war to have become impoverished since independence. In many ways, recurring political crises can even be interpreted as rivalries of entrepreneurs.

The unavoidable nature of the use of French in such a context finds its counterparts in international relations and particularly in the relationship with la Francophonie. The overtones of latent francophobia in the population which considers the former colonial power as the cause of all problems and political crises, can occasionally be mobilized in the perspective of negotiations, as for the thorny issue of the "Îles éparses". But ultimately, the positions of Malagasy leaders with regard to the Francophonie are characterized by pragmatism aimed at preserving the opportunities for economic benefits of being part of a major international institution. Moreover, we can relativize the Malagasy specificity in the constant fact that the Francophonie has itself become an instrument with a primarily economic aim, whose discourse on values has become largely incantatory.

INDEX

Mots-clés

Francophonie, malgachisation, Tanindrazana (terre des ancêtres), néo-patrimonialisme, entrepreneurs

Keywords

Francophonie, malagasization, Tanindrazana (Ancestor's Land), neo-patrimonialism, entrepreneurs

AUTEUR

Philippe L'Hôte

Philippe L'Hôte est docteur en sciences sociales (EHESS) et diplômé de l'IEP de Lyon. Enseignant de sciences économiques et sociales dans le réseau de l'Agence pour l'Enseignement français à l'étranger (AEFE) depuis 1995, il est en poste à Madagascar depuis 2011. Il a travaillé sur les interactions entre partenaires techniques et financiers et élites nationales dans le cadre de la décentralisation au Niger.